

NATURPARK ÖEWERSAUER RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018







INTRODUCTION

Le Parc naturel de la Haute-Sûre (PNHS) s'étend – suite à l'adhésion de la Commune de Wiltz et la publication du règlement grand-ducal du 17 mars 2016 – sur cinq communes (Boulaide, Esch-sur-Sûre, Lac de la Haute-Sûre, Wiltz et Winseler) avec une superficie totale de 20.156 ha et presque 14.000 habitants.

Dans le présent rapport, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir les actions menées au cours de l'an dernier. Pour commencer, il nous semble néanmoins opportun de présenter le fonctionnement et les objectifs généraux du Parc naturel de la Haute-Sûre.

Le Parc Naturel est un syndicat intercommunal mixte Communes-Etat. Le comité du Parc naturel de la Haute-Sûre est composé de 10 personnes, 5 représentants communaux et 5 représentants des ministères (voir les détails à la fin du présent rapport). A relever qu'à la suite des élections communales d'octobre 2017 et aux

changements auprès des communes, le personnel et les responsables du PNHS ont fait une tournée de présentation auprès des cinq conseils communaux afin de faire connaître les services offerts par le Parc Naturel.

Le Lac de la Haute-Sûre, qui constitue le cœur de la région, assure l'alimentation en eau potable d'environ 80 % de la population totale du Luxembourg et attire de nombreux visiteurs. C'est pour cette raison que le Parc naturel de la Haute-Sûre se positionne comme la région de l'eau du Luxembourg. Le Parc Naturel fonctionne suivant son principe directeur, c'est-à-dire favoriser le développement régional durable en respectant la protection de l'eau et œuvre dans les 7 champs d'actions suivants: la coordination et la mise en réseau, la protection de la nature et des paysages, l'éducation à l'environnement, le marketing régional, le tourisme, la culture, l'agriculture.

Ce rapport d'activité présente les actions menées en 2018 reclassées dans les champs d'action du principe directeur du Parc Naturel (Leitbild 2009-2019) et reprend également les missions du quotidien (animations, conseils, informations, assistance) puisqu'il ne faut pas négliger le rôle à part entière de celles-ci envers les acteurs du territoire.







CHAMP D'ACTION 1:

PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

STATION BIOLOGIQUE / SERVICE ÉCOLOGIQUE

Le Service écologique du Parc naturel de la Haute-Sûre est opérationnel depuis début 2002. Ce service collabore étroitement avec la Station Biologique Naturpark Öewersauer qui, quant à elle, a commencé ses activités en 2003, suite à la signature d'une convention avec le Ministère de l'Environnement (Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI), département Environnement).

Cette convention prévoit la participation financière du Ministère sur base d'un programme de travail établi annuellement. Le programme de travail de la Station Biologique pour 2018, élaboré d'un commun accord avec les responsables du Ministère et de l'Administration de la Nature et des Forêts, reprend à la fois des projets d'envergure nationale et d'envergure régionale.

LES PROGRAMMES « BIODIVERSITÉ »

En ce qui concerne les programmes « biodiversité », la Station Biologique Naturpark Öewersauer s'est occupée en 2018 – comme les années précédentes – de la recherche et de la gestion administrative des contrats « biodiversité » pour le compte du Ministère sur le territoire des communes membres du Parc naturel de la Haute-Sûre. Les travaux y relatifs étaient divisés en deux volets, d'une part la prospection, les inventaires, l'évaluation des parcelles en vue de leur éligibilité et les premiers contacts, d'autre part la négociation proprement dite de nouveaux contrats, la gestion des contrats existants, y compris leur éventuel renouvellement. Suite à la parution – longuement attendue – du Règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural, il incombait aux stations biologiques de renégocier et d'adapter, dans les 3 mois, d'une part les contrats 2016 (« Absichtserklärungen ») et 2017 (« Abmachungen ») et de négocier d'autre part les prolongations des

contrats expirants le 31/12/2017 pour l'année 2018 ; sans compter la gestion d'éventuels nouveaux contrats. Vu l'envergure de ces travaux, ceux-ci n'ont pu être finalisés qu'en janvier 2018. En ce qui concerne les demandes 2019 : au total 40,73 ha ont été prolongés (y inclus des prolongations précoces) - contre 3.23 ha non renouvelés. A noter, que pas moins de 31,59 ha [!] de nouveaux contrats (y inclus quelques ajouts de surfaces lors de prolongations) ont été passés en 2018. Au 31/12/2018 la Station Biologique Naturpark Öewersauer a géré au total 451.55 ha de contrats « biodiverstité » dont ± 70 ha hors Parc Naturel [contrats « historiques » respectivement accord avec la station biologique du Parc naturel de l'Ourl.

PLANS D'ACTION ESPÈCES ET HABITATS

Dans le cadre du Plan National pour la Protection de la Nature (PNPN), le Ministère avait chargé la Station Biologique Naturpark Öewersauer de la mise en œuvre – sur le territoire des communes membres du Parc naturel de la Haute-Sûre – de divers plans d'action concernant des espèces et des habitats. En 2018 l'accent a encore été mis sur la gestion des plantes invasives et notamment la berce du Caucase (Heracleum mantegazzianum). Ainsi le monitoring et les contrôles de terrain effectués en 2018 ont permis d'éliminer 19 pieds de cette espèce invasive phototoxique; chiffre très faible qui montre l'efficacité des moyens déployés. A noter que hormis les stations ponctuelles « historiques » visitées, pas moins de 13,2 km de ruisseau ont été parcourus à la recherche d'H. mantegazzianum. En ce qui concerne la Pie grièche grise (Lanius excubitor), les actions de plantation ont été poursuivies dans les aires de nidification jadis connues, ceci en vue d'améliorer le maillage des biotopes. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 'Formations herbeuses à Nardus sur substrats siliceux – Nardetalia', la station biologique du PNHS a poursuivi le monitoring afin d'évaluer l'efficacité de la transplantation de foin (« Heusaat ») réalisé en 2015 en vue de l'extension de la pelouse à nard au lieu-dit « Brädmicht » entre Mecher et Bavigne. Par ailleurs – en collaboration étroite avec natur&ëmwelt une réintroduction d'*Arnica montana* a été effectuée via des semences. Dans le cadre de la mise en œuvre du PAF

Lycaena helle, des contrats biodiversité « adaptés » ont été négociés avec certains agriculteurs, suite aux recommandations de natur&ëmwelt dans le cadre du projet LIFF « Éislek »

En ce qui concerne les pelouses silicicoles et les pelouses à *Ajuga pyramidalis*, des actions de débroussaillement et de fauchage, avec enlèvement du foin, ont été entreprises notamment à Esch-sur-Sûre et le long de la N.15 entre Heiderscheid et Heiderscheidergrund. Dans le cadre de la mise en œuvre du PAE 'Coronelle lisse' (*Coronella austriaca*), le Parc naturel de la Haute-Sûre a poursuivi le monitoring en 2018. Un mur en pierre sèche a été construit à Winseler en juillet et une journée de concertation en vue d'un monitoring coordonné national s'est tenue en octobre 2018.

Au niveau protection de sources et autres biotopes humides (BK05/BK11/...), toute une série de projets ont été lancés, planifiés et/ou réalisés, ceci en étroite collaboration avec le Contrat de Rivière (protection de zones de source par l'installation de clôtures, projets d'aménagement de barrages d'abissage, projets de restauration du libre écoulement de l'eau, ...).
Par ailleurs la Station Biologique
Naturpark Öewersauer a participé aux

projets nationaux « plantes messicoles » (Ackerwildkräuter) et « pelouses maigres » et particulièrement à la collecte de graines en vue de la constitution d'une banque nationale de graines autochtones dans une optique de multiplication via la production de plantes mères. Ainsi en 2018 des graines des espèces suivantes ont été collectées sur le territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre : Achillea millefolium, Agrimonia procera, Centaurea cyanus, Centaurea jacea, Dianthus carthusianorum, Galium verum, Hypericum perforatum, Leucanthemum vulgare, Lychnis flos-cuculi, Lychnis viscaria, Malva moschata, Primula veris, Papaver rhoeas, Pimpinella major, Prunella vulgaris et Silene dioica

PROGRAMMES DE PROTECTION D'ESPÈCES ANIMALES

Les programmes d'actions concertés en vue de la protection d'espèces animales menacées, mis sur pied en 2004 d'un commun accord avec les autres Stations Biologiques, ont été poursuivis. L'accent a été mis avant tout sur le programme de protection des chauves-souris et la protection de la chouette chevêche.







Un mur en pierre sèche a été construit à Winseler dans le cadre du PAE 'Coronelle

- 2 La limoselle (*Limosella aquatica*).
- 3 Echange entre Stations biologiques.

En ce qui concerne la protection des chauves-souris, le projet « Combles et Clochers » a été poursuivi en 2018. A part les diverses mesures de contrôle et de monitoring dans les différentes églises du Parc naturel de la Haute-Sûre (« carrés permanents »), notons également le comptage exhaustif effectué dans le cadre du monitoring national de la biodiversité – de la colonie de grands murins (Myotis myotis) dans l'église de Noertrange en mai et juin 2018, comptage à l'émergence qui a permis de recenser 102 (30/05/2018) respectivement 105 (20/06/2018) individus.

En ce qui concerne la chouette chevêche, l'année a été consacrée au contrôle des nichoirs et à une série d'inventaires de terrain (malheureusement non couronnés de succès).

EXPERTISES, INVENTAIRES
PONCTUELS, COMITÉS DE
COORDINATION....

Toute une série d'inventaires ponctuels de sites et d'espèces ont été réalisés au cours de l'année 2018. Les informations recueillies sur le terrain ont par la

suite été intégrées dans la banque de données Recorder du MNHNL; elles sont également considérées pour le recueil des « notes floristiques » qui paraissent régulièrement dans le bulletin de la SNL (voir ci-après). Ainsi de nouvelles stations entre autres pour *Campanula glomerata*, *Dryopteris affinis* et *Securigera varia* ont pu être recensées sur le territoire du Parc naturel de la Haute-Sûre. A souligner que l'été 2018, particulièrement sec, a été très propice pour la prolifération de *Limosella aquatica* sur les vases exondées en aval du barrage Misère.

A noter également quelques bryophytes intéressantes, entre autres *Bryum barnessi*, *Orthotrichum cupulatum* [seconde observation en Oesling], *Schistidium singarense* [nouveau pour l'Oesling] et la découverte de *Didymodon erosus* à Esch-sur-Sûre, nouvelle espèce pour le Grand-Duché!
La Station Biologique a également

La Station Biologique a également été impliquée dans la publication des « Notes floristiques 2016-2017 » [Krippel, Y., T. Helminger & G. Colling, 2018. Notes floristiques. Observations faites au Luxembourg (2016-2017). Bull. Soc. Nat. luxemb. 120: 57-76.], regroupant les observations les plus intéressantes faites au Luxembourg en 2016 et 2017. Par ailleurs la Station Biologique a été sollicitée dans le cadre de diverses

études d'incidences, entre autres par des bureaux d'études, certaines administrations communales et par l'Administration de la Nature et des Forêts et l'Administration des Ponts et Chaussées (installation de chantiers, projets de sentiers et de pistes cyclables, mesures de sécurisation le long de routes, établissement de plans de gestions e.a. NATURA 2000, ...). La Station Biologique a par ailleurs participé aux inventaires de terrain en vue de la préparation de la FlorSoz 2019 (Colloque annuel de la Floristisch-soziologische Arbeitsgemeinschaft e.V. qui se tiendra au Luxembourg en 2019).

Le monitoring exhaustif des populations principales d'*Ajuga pyramidalis* connues dans le Parc naturel a permis de recenser en 2018 un total de 2.191 tiges fleuries. Diverses autres actions de monitoring concernaient *Trichomanes speciosum* et les lycopodes (*Lycopodium annotinum* et *L. clavatum*) – espèces des annexes 2 et 5 de la Directive Habitats – ceci dans le cadre du programme national de monitoring de la biodiversité au Luxembourg.

La Station Biologique était représentée dans les comités de pilotage des projets LIFE « Unio » et LIFE « Éislek », ainsi que dans la campagne nationale « ... sans pesticides », Monsieur Yves Krippel représente le Parc Naturel de la Haute-Sûre dans l'Observatoire de l'environnement naturel (observateur) ainsi que dans le Groupe de coordination sur les espèces exotiques envahissantes au Luxembourg, Madame Anne Scheer représente le Parc Naturel dans la plateforme « éducation à l'environnement et au développement durable » (EEDD) et dans le réseau « Netzwerk Bildungspartner Bildung für Nachhaltige Entwicklung in der Großregion (BNE-EDD) ».

CADASTRE ET PLAN DE GESTION DES HAIES

Dans le cadre de la mise en œuvre des cartographies de biotopes et des plans verts, la Station Biologique Naturpark Öewersauer s'occupe de la réalisation du cadastre des haies pour les communes situées sur le territoire du Parc Naturel. En 2018, bon nombre de nouvelles haies ont été plantées. La gestion coordonnée a été planifiée, elle peut maintenant être mise en œuvre suite à la mise en place de l'application nationale HEBA-Web.

PROJETS COMMUNAUX
DE PROTECTION DE LA
NATURE, PLANIFICATION
ET MISE EN ŒUVRE DES
CARTOGRAPHIES DE
BIOTOPES ET DES PLANS
VERTS

Un des buts du Parc Naturel est de sensibiliser les habitants et les responsables politiques de la région à l'amélioration du réseau écologique, la gestion des biotopes, ... et de réaliser des actions concrètes sur le terrain. Afin de mettre efficacement en œuvre le Règlement grand-ducal du 18 mars 2008 abrogeant et remplacant le Règlement grand-ducal du 22 octobre 1990 concernant les aides pour l'amélioration de l'environnement naturel, une convention spéciale a été passée entre le Ministère et le Parc Naturel. D'après cette convention, la Station Biologique Naturpark Öewersauer est censée réaliser dans les communes membres intéressées la coordination des projets communaux de création ou d'entretien d'habitats, des travaux d'amélioration du paysage, ainsi que des mesures de protection d'espèces.

En 2018 différentes actions ont ainsi pu être réalisées : gestion des haies, plantations de haies et d'arbres fruitiers (au total: 3.224 arbustes et 80 arbres [hors actions « Dag vum Bam »]), taille d'arbres fruitiers, gestion et création de biotopes, mesures de protection des sources, fauchage tardif, aménagement de surfaces publiques vertes, Dans le cadre de la convention, la Station Biologique s'est occupée de la planification, de l'organisation et de la supervision des différents chantiers et a soutenu les communes et les particuliers dans les différentes démarches y relatives.



CHAMP D'ACTION 2 ; EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MESURES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET SERVICE CONSEIL EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA NATURE

Les Stations Biologiques remplissent un rôle important dans le domaine du conseil en matière de conservation de la nature. En 2018, le service conseil a englobé un service téléphonique, des visites et conseils sur le terrain même, une aide à la planification et/ ou réalisation, ... Au niveau privé, ces conseils ont principalement porté sur les chauves-souris, la problématique des pesticides (entre autres dans le cadre de la campagne nationale « ... sans pesticides »), les plantes invasives,

ainsi que la plantation de haies et d'arbres fruitiers ; conseils

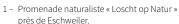
> étroitement liés à l'action de commande collective d'arbustes indigènes et d'arbres fruitiers hautes tiges en automne. Dans ce contexte citons également le cours de taille d'arbres fruitiers

organisé pour tous les intéressés à Tarchamps le 10/03/2018 (taille de vieux arbres / taille d'entretien). La Station Biologique réalise périodiquement certains documents pédagogiques et de sensibilisation sur différents thèmes liés à l'environnement naturel et à la conservation de la nature. aussi bien pour les particuliers que les services publics concernés; ceci également en lien étroit avec les projets « naturnahes öffentliches Grün ». Dans ce contexte citons le workshop « Naturnahe Staudenbeete » pour les services techniques (le 29/05/2018 à Wiltz) et l'action grand-public « E Gaart voller Liewen », avec toute une série d'ateliers : « Nistkasten » (23/01/2018), « Blumewiss » (28/04/2018), « Kraiderspiral » (26/05/2018); « Insektenhotel » (13/06/2018), « Dréchemauer bauen » (14-15/07/2018), « Mamendéiren rondrëm d'Haus » (16/10/2018).

Par ailleurs la Station Biologique a organisé quelques promenades guidées (entre autres dans le cadre de l'action « Een Dag an der Natur »), des visites (p.ex. journée mondiale des zones humides - RAMSAR), des activités pédagogiques (actions « Eau'tomobile »,

ateliers dans le cadre du « Waasserfest » (18/03/2018) pour la journée mondiale de l'eau, des animations lors de fêtes scolaires. la fête du Parc naturel de l'Our (05/08/2018) ou le Week-End du Bois au Burfelt (06-07/10/2018), des sorties d'exploration « Naturpark-Entdecker », etc.) et diverses présentations. À noter également la participation de la Station Biologique à la réalisation du projet « Naturpark-Schoul » (cf. www. naturparkschoul.lu) et son implication dans l'organisation du cycle de formation « Formation Nature ».

Le personnel de la Station Biologique a par ailleurs participé à toute une série de formations, séminaires et colloques, entre autres : cours de détermination pour bryophytes (hiver 2017/2018), réunion annuelle des collaborateurs scientifiques du Musée national d'histoire naturelle (17/03/2018), workshop 'Umgang mit Jakobs-Kreuzkraut' (22/02/2018), colloque des Partenariats de Rivière 'Halbzeit im Bewirtschaftungsplan' (22/03/2018), forum transfrontalier d'eau pour le bassin versant de la Sûre (17/04/2018), workshop 'Erhalt des artenreichen Grünlandes' (12/07/2018), Workshop



- 2 Lors du workshop « Dréchemauer bauen » (mur de pierres sèches).
- 3 Workshop « Insektenhotel » construction d'hôtels pour abeilles solitaires.





'Coronella austriaca' (04/10/2018), colloque 'Quo vadis Fischerei in Luxembourg' (25/10/2018), séminaire 'RAMSAR France (7-9/11/2018) et colloque 'Meeting the pollinators' (11/12/2018). De plus, la Station Biologique Naturpark Öewersauer est fortement impliquée dans la sensibilisation et la promotion de la gestion intégrée et alternative des surfaces vertes à l'intérieur des agglomérations (« öffentliches Grün »), d'où bon nombre de chantiers et ateliers avec les communes du Parc Naturel. Afin de pouvoir encadrer les communes de manière optimale, M. Patrick Thommes a suivi en 2018 toute une série de cours (24-25/02/2018, 7-10/06/2018, 28-30/09/2018) et de stages (1-2/10/2018, 22-26/10/2018, 7/11/2018) dans le cadre de la formation « Naturgarten-Profi ».

JOURNÉE DE L'ARBRE (« DAG VUM BAM »)

En automne 2018 la Station Biologique a organisé les actions de plantation dans le cadre de la journée « Dag vum Bam ». Ainsi des haies (au total 1.240 arbustes) et quelques arbres ont été plantés à Baschleiden et Harlange avec les élèves de l'école régionale de Harlange, à Heiderscheid avec les élèves de l'école régionale de Heiderscheid et à Wiltz avec les élèves de l'école Reenert de Wiltz; ceci en collaboration étroite avec les communes concernées et/ou l'ANF.









- -

1 – « Dag vum Bam » à Baschleiden, le 19/11/2018.

- 2 « Dag vum Bam » à Harlange, le 20/11/2018.
- 3 « Dag vum Bam » à Heiderscheid, le 29/11/2018.
- 4 « Dag vum Bam » à Wiltz, le 28/11/2018.



- 1 A la découverte du Parc Naturel.
- 2 Edition spéciale du magazine « 4 am Revéier » sur la protection du climat.



NATURPARK-SCHOUL - VIVRE L'ÉCOLE DURABLEMENT

Le Parc Naturel a poursuivi en 2018 ses activités liées au projet « Naturparkschoul ». A noter une formation pour le corps enseignant de la direction 15 en liaison avec les collaborateurs de l'ANF, le soutien lors de fêtes scolaires et la participation au Week-End du Bois au Burfelt. Dans le cadre de la journée « Dag vum Bam » des actions de plantations (cf. journée de l'arbre) ont été organisées. Comme le projet Leader « Naturparkschoul héich 3 » a été accepté, une personne a été engagée en septembre pour la gestion de ce projet interrégional. Ce projet Leader consiste à étendre le projet dans les deux autres parcs naturels du Luxembourg respectivement dans les régions Leader Eislek et Leader Regioun Mëllerdall. De ce fait, le personnel des trois parcs naturels s'est réuni régulièrement en vue d'une conceptualisation cohérente du projet. De plus des premiers contacts ont été initiés avec le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) et l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN). En octobre, les collaborateurs du Parc Naturel

ont participé au sommet EducAction « Bildungsgifel 2018 » à Mannheim (25-26/10/2018).

En vue d'un échange national ainsi qu'international, le Parc Naturel assiste aux réunions de la Plateforme de l'éducation au développement durable et est membre du réseau des partenaires de formation EDD (éducation au développement durable) de la Grande Région. Le BMBF (Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche) et la Commission allemande pour l'UNESCO ont distingué ce réseau en tant qu'initiative éducative exceptionnelle pour le développement durable. Un collaborateur a participé au 9e Forum des partenaires de l'EDD de la Grande Région (22/11/2018).

NATURPARKENTDECKER

Afin d'optimiser les activités d'exploration de la nature, la nouvelle voiture électrique – « NaturparkEntdeckerMobil » (à l'instar de l'ancienne Eau'tomobile du PNHS) fut équipé et décoré. L'inauguration se faisait en mai en présence de Madame la Ministre Carole Dieschbourg. Sont intégrés les « NaturparkEntdeckerWesten », un projet dont l'idée a été conçue par les parcs naturels en Allemagne et dont les parcs naturels du Luxembourg ont adhéré dans

le cadre du Réseau de parcs naturels de la Grande Région. En 2018, le Parc Naturel a poursuivi des sorties sur le terrain avec les gilets d'explorateurs respectivement avec la voiture électrique. Parfaitement équipé avec le gilet d'explorateur, les enfants sont ainsi prêts pour « l'aventure nature ». Grâce à de petites missions et équipé de tout le matériel d'excursion nécessaire, les participants sont incités à faire des recherches autonomes et à découvrir la nature ; ils se sentent ainsi comme de véritables aventuriers.

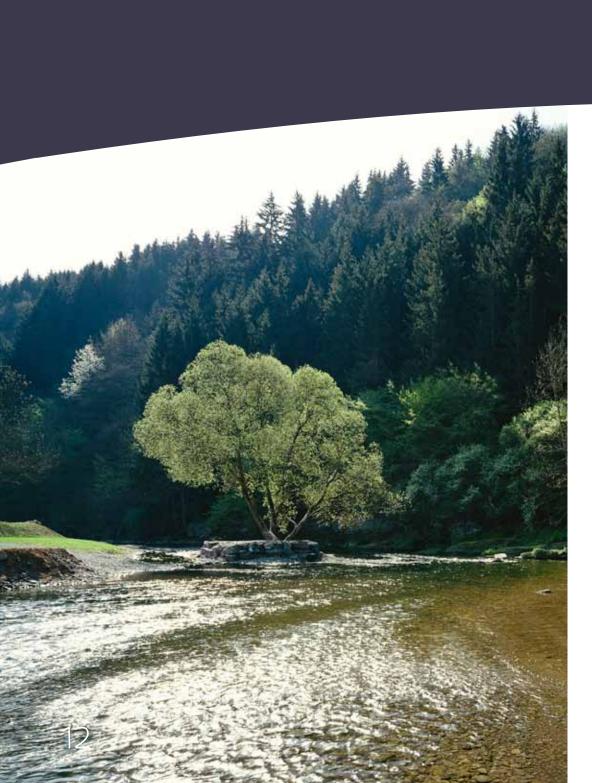
4 AM REVÉIER

Une nouvelle édition du magazine « 4 am Revéier » a été conçue en partenariat avec le Parc naturel de l'Our. Ensemble avec les enfants de l'école primaire « Schoulkauz » à Wilwerwiltz qui accueille des enfants des deux parcs naturels –, le magazine a été développé autour du sujet « protection du climat ». L'idée était de s'adresser avec ce thème aussi aux enfants au lieu d'aborder le sujet juste avec les adultes. Dans le cadre du pacte climat, les enfants du cycle 3 ont ainsi découvert de nouveaux thèmes à l'école et notamment lors des deux excursions à la centrale à accumulation. par pompage de Vianden et dans une éolienne à Hosingen.

2







Le projet Contrat de Rivière Haute-Sûre (partenariat de cours d'eau) est, depuis 2012, cofinancé via une convention avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI) et une participation des communes non membres du Parc Naturel, le reste étant porté par le PNHS.

Le Contrat de Rivière vise l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement aquatique. Le travail de la coordination consiste dans la sensibilisation du public et le conseil pour les communes, les personnes privés et tout autre acteur concerné. La coordination du Contrat de Rivière donne également des conseils et planifie des mesures techniques en vue de la restauration des rivières et ruisseaux dans les communes faisant partie du partenariat de cours d'eau. Dans ce contexte, divers projets ont été réalisés, respectivement ont été en cours de réalisation durant l'année 2018.

Voici la liste non exhaustive des actions réalisées en 2018 :

• COLLOQUE NATIONAL « HALB-ZEIT IM BEWIRTSCHAFTUNGS-PLAN DER WRRL »

Le 22 mars 2018, les cinq partenariats de cours d'eau du Luxembourg ont organisé à Noertrange un colloque ayant pour thème la « Mi-temps du plan de gestion de la directive-cadre sur l'eau ». Les différents acteurs œuvrant dans la protection de l'eau ont participé à cet échange.

PROJET NEXUS DE L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Dans le cadre d'un processus innovant, structuré et scientifique, le projet vise à créer un espace pour une amélioration de la qualité de l'eau. Un but est aussi d'analyser les obstacles et les opportunités et de développer des scénarios futurs pour optimiser le travail dans le domaine de la protection des eaux. Le Contrat de Rivière Haute-Sûre est une région modèle du projet. Un nombre d'interrogations a eu lieu avec des acteurs de la région avec lien au lac de la Haute-Sûre et la coordination du Contrat de Rivière a participé à 6 échanges au niveau national. De plus, un workshop pour la région pour début 2019 a été planifié.



• SENSIBILISATION

Une multitude d'actions ont été réalisées, par exemple : activités à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides (RAMSAR), collaboration avec la « Naturpark-Schoul », excursion guidée au lac d'un groupe d'étudiants sur les thèmes géologie, la protection de l'eau, l'agriculture, la commercialisation de l'eau, etc.

Dans le cadre du projet « gestion des environs du lac », le système de tri a été renouvelé sur la plage dite « Fuussefeld » à Insenborn. De plus le Contrat de Rivière a consulté un jeune entrepreneur à réaliser un concept Zero Waste pour son Food Truck en vue de garantir une vente ambulante à la plage « Fuussefeld ». Les bienfaits attendus sont la réduction de déchets par la réduction d'emballages des pique-niques des touristes et l'encouragement pour l'utilisation des transports en commun par plus de services offerts aux plages mêmes. Des concertations avec l'Administration des Ponts et Chaussées (Division des ouvrages d'arts) ont eu lieu fin de l'année en vue de préparer l'installation d'espaces barbecue sur la même plage pour la saison 2019. Une conférence au sujet des cyanobactéries avec le Dr. Christian Penny (LIST) a été organisée à

Baschleiden afin d'informer les gens sur ce phénomène qui s'est observé très tôt en 2018 au lac de la Haute-Sûre.

TRAVAIL AU NIVEAU DE L'AGRICULTURE

La coordination du Contrat de Rivière fait partie du comité d'accompagnement de la LAKU (voir LAKU).

MESURES TECHNIQUES

Des consultations d'agriculteurs concernant la pose de clôtures le long des ruisseaux ont eu lieu à Harlange, Doncols et Wolwelange. La planification et premières mesures techniques ont été mises en œuvre en vue d'une renaturation de la Wiltz avec un espace découverte pour cyclistes et marcheurs à Winseler.

Comme les années précédentes, la lutte contre la berce du Caucase a été poursuivie en collaboration avec la station biologique du PNHS et les endroits connus ne montrent plus que quelques exemplaires.



Colloque « Mi-temps du plan de gestion de la directive-cadre sur l'eau » à Noertrange.







- 1 Concert de musique sur verres.
- 2 Waasserfest 2018.



 PROJET DE RÈGLEMENT GRAND-DUCAL CONCERNANT LES ZONES DE PROTECTION DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE

Dans le cadre de l'actualisation des zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre l'expertise réalisé par le SEBES a été transmis à l'administration de la gestion de l'eau en janvier 2018. Le Contrat de Rivière a dès lors joué un rôle de coordination dans l'implication des acteurs autour du lac en vue de l'établissement d'un règlement techniquement correct et efficace en ce qui concerne la protection de l'eau. A noter que ce n'était pas facile de susciter une certaine acceptance dans la région envers les zones de protection projetées. Les efforts réalisés par le Contrat de Rivière étaient notamment la consultation des communes du bassin versant, où plusieurs réunions entre les communes et avec le ministère ont eu lieu, la réactivation des groupes

de travail agriculture, sylviculture, urbanisme et tourisme dès que le projet de règlement était consultable pour le public et la rédaction d'avis suite aux groupes de travail avant le dépôt du dossier aux maisons communales en vue d'une discussion avec les autorités responsables. Un autre volet

consistait dans l'information et la consultation du public avant et pendant la phase de publication, entre autres par téléphone et aux maisons communales.

« WAASSERFEST » - JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

La fête de l'eau « Waasserfest » organisée le 18/03/2018 dans le cadre de la « Journée mondiale de l'eau » regroupait une multitude d'ateliers et d'activités autour de la Maison du Parc à Eschsur-Sûre, avec entre autres les artistes Martin Hilmer et Maxim Shageav qui ont joué sur des instruments utilisant l'eau pour sonoriser la musique. Déjà le 17 mars un concert avec ces deux artistes a été organisé dans l'église d'Insenborn. Un espace de la fête était réservé aux activités liées à la campagne « ... sans pesticides », montrant des exemples pratiques pour personnes privés, enfants et professionnels. La journée fut clôturée par la traditionnelle course de radeaux bricolés par les enfants.

BATEAU SOLAIRE

En ce qui concerne le bateau solaire, le Service écologique s'est occupé – comme les années précédentes – en grande partie du bon fonctionnement ainsi que de la coordination (formation de guides, adaptation du programme, plan de travail pour les guides et les capitaines, etc.). En 2018, au total 3.150 personnes ont profité d'une visite guidée à bord du bateau solaire

Les excursions en bateau sont obligatoirement accompagnées par deux personnes (un capitaine et un guide). Ce service est assuré par le capitaine du Parc Naturel (M. Jean-Marie Reimen), par les Guides touristiques des Ardennes Luxembourgeoises, par des étudiants ou pensionnaires spécialement formés à cet effet, et, en cas de besoin, par le Service écologique. Dans ce contexte un nouveau capitaine a été formé par le Parc Naturel en 2018.

Comme les années précédentes, le service technique du Parc Naturel s'est occupé également de la révision hebdomadaire du bateau (révision générale en hiver), de l'entretien de l'abri (maisonnette), etc., tout comme de l'entretien du « circuit des amphibiens ». Reste à noter que le fonctionnement du bateau solaire n'a pas été interrompu à cause de la prolifération des algues bleues dans le lac. C'était donc la seule activité nautique possible à partir de la mi-juillet ce qui a permis aux quelques touristes restés dans la région de profiter quand même, au moins un peu, des atouts du lac de la Haut-Sûre.



CHAMP D'ACTION 3: TOURISME

E-BIKES

Le « Rent a Bike Ardennes » a commencé durant l'été 2015 dans le Parc naturel de la Haute-Sûre. Ici, toute personne désireuse d'explorer la région à vélo peut dorénavant louer des vélos électriques et des VTT. 20 vélos électriques sont à disposition à la Maison du Parc à Eschsur-Sûre et au château de Wiltz. En outre. à Wiltz, on peut également louer des VTT. « Rent a Bike Ardennes » est un projet commun du Parc naturel de la Haute-Sûre et de la commune de Wiltz, en collaboration avec le CIGR Wiltz plus.

SUR LES TRACES DES LÉGENDES

Le projet « Circuit des Légendes » a été promu par le Parc naturel de la Haute-Sûre en organisant un tour en bus en date du 22/07/2018. Le matin, la forêt d'Anlier et le village Rulles (BE) étaient les stations au Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier. En partenariat avec le Centre nature & forêt Burfelt. la découverte du Belvédère et du « Burfelt » avec tous ses contes et légendes a été au programme de l'après-midi.

MAART A MUSIK

Depuis 2001, le Parc naturel de la Haute-Sûre organise le marché gourmand « Maart a Musik ». En 2018, le marché a eu lieu pour la troisième fois sur la place en plein air près du Château de Wiltz et ceci en date du 7 septembre. Ce marché donne aux producteurs du PNHS et des deux autres parcs naturels luxembourgeois l'occasion de vendre leurs produits dans une atmosphère unique et conviviale. Cette année, les musiciens de « The Brass Machines » ont animé le marché. Le Parc Naturel a été assisté dans l'organisation par différentes associations et la Commune de Wiltz

DRAPERIE ET MAISON DU PARC

En ce qui concerne le Musée vivant de la Draperie, l'on y a pu compter 1.598 entrées, dont 450 gratuites, sachant que les jeunes en-dessous de 21 ans ne paient plus d'entrée depuis juillet 2012; y compris 26 visites guidées, dont 6 visites guidées scolaires.

Les nombreux touristes demandant simplement des renseignements (sans



payer l'accès au musée) étaient au nombre de 4.783.

L'accueil de la Maison du Parc est plus fortement sollicité depuis la fermeture de l'office touristique d'Esch-sur-Sûre en 2014 (réactivé en partie lors de la saison 2018) et de la reprise de cette charge par le Parc Naturel ; ainsi en 2018 pas moins de 469 cartes de randonnée ont été vendues.

La production de couvertures en laine régionale teintée avec des plantes (provenant partiellement du PNHS) et des pigments naturels, en collaboration avec le studio de design « Meyers & Fügmann », continuait en 2018. Un projet, en collaboration avec le « Tourist Center Clervaux » et le soutien du projet Interreg DEFI Laine, pour la réalisation de couvertures en laine régionale, partiellement provenant du Parc naturel de l'Our a été lancé. Pour ce projet la collecte de la laine au PNO et en Lorraine (FR) a été organisée pour la production de couvertures prévue pour 2019. Un nouveau design pour cette

gamme de couvertures a été créé. En 2018, la gamme d'articles réalisés à la Draperie a été élargie. Dû à l'amélioration du choix et de la qualité des produits et dû à la participation aux différents marchés, le chiffre d'affaires pour les produits de la Draperie a encore pu être augmenté de 34 % par rapport à 2017.

PORTE OUVERTE À LA DRAPERIE

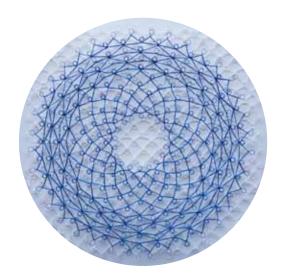
En dates du 19 et 20 mai 2018, le Parc Naturel a organisé une porte ouverte à la Draperie avec des visites guidées gratuites, ce dans le cadre des « Luxembourg Museum Days », une initiative des musées luxembourgeois qui vise des portes ouvertes annuelles dans les musées à travers tout le pays.





- 1 Porte ouverte à la draperie.
- 2 Une partie de la gamme « Duch vum Séi ».
- 3 Le cardage de la laine est encore couramment pratiqué.





CHAMP D'ACTION 4:

DRAPERIE ET EXPOSITIONS TEXTILES

L'exposition « Les merveilles de la nature », de Silke Bosbach (DE) - art textile - et Michael Lange (DE) photographie – s'est tenue du 05/11/2017 au 02/03/2018. En racontant des histoires avec ses figurines qu'il place dans le monde réel, on pourrait dire qu'avec ses photographies Lange plonge dans le microcosme et apercoit le monde et la nature d'une manière différente. Dans son art textile, Bosbach montre des toutes petites et des grandes parties de la nature. Dans la « sculpture au crochet » elle montre par exemple des œuvres hyperboliques sous forme de vers de vase, d'ammonites, de balanidaes ou de corail. En mettant ses objets temporairement en scène dans la nature, Bosbach se dévoue à la protection

de la nature transfrontalière sous forme de LAND ART TEXTILE.

Madame Silke Bosbach a offert un cours de découverte « le crochet hyperbolique pour débutants » en date du 03/03/2018.

Du 01/07/2018 au 23/09/2018 la Draperie a accueilli l'exposition « bekijk het van de experimentele kant » avec des œuvres expérimentales actuelles des groupes EXPERIKANT (NL) et KantelinK (BE). Les artistes explorent la dentelle avec fraîcheur et créativité. Ils utilisent les techniques traditionnelles comme base de leur travail pour faire des expérimentations avec des formes, des couleurs, des dimensions et des matériaux contemporains. Ils emploient des fils textiles, du papier, du métal ou de la ficelle pour créer des œuvres aériennes et transparentes comme la dentelle classique, mais qui sont déliées des formes et de l'utilisation traditionnelles.

Du 01/12/2018 au 24/02/2019 ce fut le tour de l'exposition « Zwischen den Zeilen - Between the lines » de Hillu Liebelt (DE) et Jean Leyder (LU). Les tapisseries de Hillu Liebelt sont souvent décrites comme minimalistes, tranquilles, calmes et contemplatives. Elle ne cesse de trouver de l'inspiration dans le rythme de la nature et des saisons. Elle aime travailler avec des rappels, des variantes du même sujet. À la recherche d'harmonies de couleurs et un équilibre linéaire, elle rencontre Jean Leyder. Les œuvres de l'artiste sont marquées par l'équilibre de compositions abstraites et symétriques. La ligne est l'élément de composition omniprésent. De fortes contrastes de couleur et de transitions de couleurs subtiles font flamboyer les peintures et les gravures de Jean Leyder. Dans le cadre de l'expo un cours de tissage « l'art de la tapisserie » par Hillu Liebelt est encore prévu en dates des 23 et 24/02/2019.



MARIONETTEFESTIVAL

Très beau succès pour la 8^e biennale du théâtre d'objets et de la marionnette, qui s'est déroulée à Tadler (commune d'Esch-sur-Sûre) durant le week-end de la Pentecôte (19-21/05/2018). Le bilan du festival : trois jours de spectacles, une douzaine de compagnies et d'artistes venus du Luxembourg et de toute l'Europe et pas moins de 150 représentations et animations. La 8^e édition a comptabilisé 5.000 entrées aux spectacles, soit autant de moments magiques partagés entre les spectateurs venus nombreux et les artistes et compagnies dont c'était pour certains la première visite au Luxembourg. Organisation: Rotondes, en collaboration avec les habitants de Tadler, la Commune d'Esch-sur-Sûre et le Parc naturel de la Haute-Sûre.

ATELIERS MULTI-GÉNÉRATIONS

Depuis l'année 2014, le Parc Naturel organise régulièrement des ateliers multi-générations, s'adressant à des grands-parents avec leurs petits-enfants et à des parents avec leurs enfants. En 2018, une vingtaine de personnes ont participé aux différents cours, qui se sont tenus le 06/04/2018 (« Magnifique monde aquatique » dans le cadre du projet Interreg Grande-Région « Itinérance aquatique ») et le 30/10/2018 (feutrage libre).





- 1 Atelier de feutrage à la Maison du Parc Naturel.
- 2 Lors du « Marionettefestival » à Tadler.
- 3 Concert de musique sur verres à l'église d'Insenborn.

















ATELIERS « COULEURS NATURELLES »

En collaboration avec Sarah Meyers et Laura Fügmann (Designstudio Meyers & Fügmann, Couleurs-sur-Sûre) le Parc Naturel a organisé trois ateliers sur la thématique « techniques de coloration naturelles » dans l'ancienne draperie. Il s'agit d'une interprétation moderne de techniques de colorations traditionnelles. Les ateliers se sont tenus le 14/07/2018 (colorer avec des plantes), le 15/07/2018 et le 13/10/2018 (Shibori moderne). Une trentaine de personnes ont participé aux trois ateliers.

NUIT DES LÉGENDES

Le 30/06/2018, les « Amis du Château », en collaboration avec le Parc Naturel, ont organisé la 14º Nuit des Légendes au Château d'Esch-sur- Sûre, comprenant une vingtaine de spectacles de narration, cirque, musique, etc. La participation du Parc Naturel était aussi bien d'ordre organisationnel que financier (convention avec « Les Amis du Château »).

SÉIBÜHN ËNSBER ASBL.

L'asbl. Séibühn Ënsber a cessé l'organisation d'événements en 2016. Néanmoins le Parc Naturel est membre fondateur de l'association et en a encore assuré le secrétariat en 2018. En la personne de Mme Christine Lutgen, le Parc Naturel est représenté au Conseil d'administration de Séibühn Ënsber asbl.





CHAMP D'ACTION 5: AGRICULTURE

CONSEIL DE BASE

Le conseil agricole du Parc naturel de la Haute-Sûre travaille pour les exploitations agricoles selon le régime des modules tels qu'établis en 2016. Il s'agit de la deuxième année d'application des 4 modules (à savoir plans de fumure, protection de l'eau potable, verdissement et zones sensibles) qui ont été ouverts pour le conseil agricole du PNHS

Un gros volume de travail est constitué par les 60 plans d'épandage correspondant à 4.400 ha de surface agricole utile (SAU) – qui sont établis durant l'automne et l'hiver. Le but est de permettre une utilisation correcte des effluents d'élevage en fonction des besoins des cultures, tout en respectant les contraintes environnementales. Il s'agit d'une mise en conformité des exploitants selon les normes de la directive « nitrate ». Un document reprenant les données caractéristiques de l'exploitation (cultures, cheptel, localisation des parcelles, calcul de fertilisation, ...), et servant de document officiel vis-à-vis des administrations.

est remis à chaque exploitant. Les contraintes sont d'un côté la protection du bassin d'eau du lac de la Haute-Sûre, d'un autre côté le respect des contraintes dans les zones de protection régionales (zones de protection d'intérêt national) et internationales (zones Natura 2000). Une part importante du travail consiste à la sensibilisation pour des techniques plus respectueuses de l'environnement (emploi de la herse, différentes machines pour le désherbage mécanique, épandage de produits phytosanitaires en combinaison avec le désherbage mécanique, injection du lisier et d'engrais liquides dans la terre ou la promotion pour des cultures moins intensives). En parallèle, selon les situations individuelles des exploitations, les programmes d'extensification (agroenvironnementaux ou biodiversité) sont expliqués et proposés. Pratiquement le conseiller participe aux réunions des groupes de travail de la LAKU (Landwirtschaftlech Kooperatioun Uewersauer, voir ci-après) dans le but de mettre en œuvre les mesures de protection de l'eau du SEBES. Un autre volet est la coordination et la mise en œuvre de la prise des échantillons de

terre (en 2018 pour 140 parcelles arables) pour le programme d'extensification « 432 » (réduction de l'utilisation des engrais azotés) pour tous les exploitants suivis par le conseil agricole du Parc Naturel ; il s'agit des analyses Nmin de l'ASTA pour toutes les cultures arables. Simultanément le module du verdissement a été appliqué chez 39 exploitants. Il s'agit de sensibiliser et de vérifier que les exploitants remplissent les trois conditions, à savoir la diversification des cultures, l'entretien des prairies permanentes ainsi que le maintien de surfaces d'intérêt écologique. Il s'agit depuis 2015 d'une des conditions que les agriculteurs doivent remplir pour avoir droit aux primes.

En cours de l'été et jusqu'en automne, le conseil agricole s'est concentré sur le module des zones de protection de l'eau. 39 exploitants ont bénéficié d'un conseil spécialisé dans le domaine de préservation de la qualité de l'eau. Tout d'abord chaque exploitant a reçu une carte individuelle reprenant la localisation de ses parcelles par rapport aux affluents du lac et aux zones de protection existantes de sorte à visualiser la problématique. En plus, les analyses



d'eau réalisées par le SEBES/AGE dans les affluents du lac de la Haute-Sûre ont été détaillées chez les exploitants, sur base du point de mesure le plus proche de ses parcelles. Le site internet du SEBES est utile à cet effet afin de montrer dans le temps (d'année en année depuis 2016, de mois en mois en cours de l'année) les valeurs pour les nitrates et les pesticides utilisés le plus fréquemment. D'une manière générale, ce module permet d'informer sur l'impact des pesticides aussi bien sur la santé de l'homme, que sur l'environnement naturel. Différents services ont été effectués pour la LAKU dans le but d'améliorer la qualité de la fertilisation CULTAN (calcul détaillé pour 12 exploitants pour la fertilisation CULTAN avec lisier et solution minérale ammoniacale ou injection d'un engrais ammoniacal seul en terre) et de cibler les activités proposées pour améliorer la qualité des services offerts (établissement de rapports reprenant les caractéristiques techniques de 8 exploitations).

Un autre volet important du conseil agricole en 2018, était la future législation des nouvelles zones de protection autour du lac de la HauteSûre. Les présentations de l'avantprojet de règlement grand-ducal par l'administration de la gestion de l'eau aux autorités communales et au grand public en juin/juillet 2018 a induit du travail d'information et de support des personnes privées et des agriculteurs pendant les mois de juillet et août. Pour tous les exploitants agricoles, un calcul à base d'un logiciel SIG a été effectué pour toutes leurs parcelles afin de connaître leur localisation dans les différentes zones de protection planifiées. Le but était d'évaluer l'impact sur la gestion de l'exploitation, vu que les interdictions et restrictions sont censé varier en fonction de la localisation des surfaces dans ces zones planifiées dans le projet de règlement (p.ex. interdiction d'appliquer des fertilisants organiques en zone II B, interdiction de déposer du fumier sur un sol en zones I, II A, II B, II C et III si la pente dépasse 5 %, interdiction d'épandre du lisier dans des parcelles en pente, etc.). Sur demande, un avis individuel a été rédigé pour 20 exploitants reprenant les critiques en fonction de la situation individuelle de l'exploitation. Parallèlement, le conseiller agricole a participé aux différentes réunions

(agriculture, gestion des eaux usées et sylviculture) de travail afin d'évaluer l'impact pour les différents secteurs.

PRODUITS VUM SÉI ET MARKETING

Le conseiller agricole du PNHS a finalisé la mise en pratique des adaptations des cahiers des charges des producteurs « vum Séi » en 2018. Suite à la demande d'exploitants faisant partie de la LAKU et intéressés par le label de viande « Véi vum Séi », la participation pour des exploitants du bassin versant du lac de la Haute-Sûre a été rendue possible. Il s'agit avant tout de critères environnementaux, visant une protection de l'eau du lac, qui ont été intégrés. Des contrôles internes ont été effectués chez les producteurs labellisés « vum Séi », de sorte à surveiller la mise en pratique des contraintes. En complément des activités avec les différents producteurs, le conseiller a organisé et planifié les présences pour les produits « vum Séi » à différents marchés et foires. Depuis le premier août 2018, Mme Trixie Pierson a pris la relève de M. Moritz Hoenck pour la mission « produits régionaux ». Une de ses premières actions





- 1 Diminuer à long terme les intrants d'engrais et de pesticides à zéro avec la plantation de Miscanthus.
- 2 Les produits régionaux étaient présents à de nombreux marchés.



Atelier dans le cadre du projet « Ecole du Goût ». était la rencontre des producteurs des trois parcs naturels et notamment des producteurs du label « vum Séi » du PNHS ainsi que d'autres producteurs intéressés à diversifier leurs activités – le contact a été établi via le conseiller agricole et des visites conjointes en ferme avec les producteurs et chez les transformateurs des produits de base ont été effectuées – et d'établir un réseau avec d'autres institutions et projets comme par exemple « Slow Food Travel », le projet Leader « Fro de Bauer » et le projet de recherche « Susteatable » de l'IBLA. La collaboration avec le projet « Ecole du Goût » est devenue plus étroite due à l'intégration des produits régionaux dans les modules proposés de ce projet. Le répertoire des producteurs, est régulièrement mis à jour. Une liste de distributeurs, qui a été réalisé sur base de ce répertoire, est devenue un outil d'information sur des marchés et événements locaux pour les producteurs. La chargée de mission a entre autres la fonction de consultante pour les producteurs des trois Parcs naturels; concrètement elle a p.ex. soutenu un exploitant en vue de la distribution de ses produits laitiers de chèvre dans les

épiceries locales.

Par ailleurs, les efforts se poursuivent pour développer un label pour les produits issus des trois Parcs naturels – en concertation avec le MDDI et le SICONA.

LANDWIRTSCHAFTLECH KOOPERATIOUN UEWERSAUER (LAKU)

L'agriculture autour du réservoir d'eau potable du lac de la Haute-Sûre participe activement à la protection de l'eau par le biais d'un accord de coopération entre le SEBES (fournisseur en eau potable). le Parc naturel de la Haute-Sûre et 87 exploitations agricoles (situation au 31/12/2018), cultivant les sols du bassin versant du lac de la Haute-Sûre. Le programme d'action élaboré par la LAKU a pour but principal de réduire l'entrée d'éléments nutritifs et de pesticides dans les cours d'eau. En 2018. les activités et les frais de coordination du projet étaient financés par le SEBES, et étaient subventionnées jusqu'à 75 % par le Fonds pour la gestion de l'eau.

• PLAN DE MESURES

Le comité de la LAKU, élu le 8 décembre 2015, a eu dix réunions en 2018. Les groupes de travail « Waasserschutz » et « Düngeplanung », aidant à développer les mesures de la coopération et d'améliorer le conseil agricole au sujet de la protection de l'eau, se sont réunis au total cing fois en 2018. Ces groupes de travail sont composés de conseillers agricoles d'organes luxembourgeois, d'un conseiller externe et du comité de la LAKU, et comprennent ainsi aussi des agriculteurs. Les mesures techniques de la coopération, comme la fertilisation par processus CULTAN, le désherbage mécanique et l'échantillonnage régulier des sols afin d'avoir des analyses détaillées, entre autres de l'azote minéral entre 0 et 60 cm de profondeur. étaient poursuivis en 2018. D'autres mesures techniques ont fait suite, p.ex. la plantation de 4,65 ha de Miscanthus, une culture alternative sans besoin de fertilisants ou de pesticides. La coopération continue de mettre l'accent sur la sensibilisation et la formation aux différentes thématiques de la protection de l'eau dans le domaine de l'agriculture, soit par une aide



financière de la LAKU aux agriculteurs pour la participation aux modules du conseil agricole thématisant la protection de l'eau, soit par l'organisation de sept événements de formation, comme des séminaires, des visites de terrain et d'exploitations agricoles, des démonstrations de machines. De plus, les résultats des essais en champ de la LAKU et de ses partenaires étaient inclus dans les événements de formation. Le contact avec les administrations responsables a été maintenu, afin de garantir des critères de mesures compatibles avec la législation luxembourgeoise ainsi que pour un bon fonctionnement en général, en recourant entre autres au comité de suivi de la coopération.

• MESURES FUTURES

La plupart des mesures en vigueur en 2018 seront continuées en 2019. La coopération continue les analyses détaillées de la région et des exploitations agricoles pour une application de mesures plus ciblées pour la protection de l'eau.

Dans la mesure du désherbage mécanique différentes machines seront proposées, pour trouver des solutions à diminuer l'utilisation des pesticides dans les conditions régionales dans toutes les cultures. De plus, une étude de faisabilité pour le traitement de la fibre de chanvre au Luxembourg sera lancée, une production qui garantira un marché de vente pour les agriculteurs locaux. Il est aussi important que les mesures proposées par la LAKU seront encore recourues plus par les agriculteurs pour agrandir l'impact positif sur l'état des eaux.

Dans le futur, le plan de mesure de la LAKU sera encore financé par le SEBES et fortement subventionné par le Fonds pour la gestion de l'eau.







- 1 Un étudiant du LTA a présenté au séminaire hivernal ses résultats d'un essai de champ réalisé en collaboration avec la LAKU.
- 2 Plantation de cultures intermédiaires avec des méthodes différentes pour trouver la plus adaptée à la région, qui permet une bonne couverture hivernale.
- 3 Visite d'exploitations agricoles biologiques pour faciliter l'échange entre les exploitations.



CHAMP D'ACTION 6: MARKETING RÉGIONAL

Le Parc Naturel représente la région sur le marché national et international, puisque l'information du grand public et les relations publiques sont l'une des priorités du PNHS. Ainsi, chaque année, le Parc Naturel développe du nouveau matériel promotionnel, afin de promouvoir au mieux la région aux foires nationales et internationales. Les prospectus sur la Maison du Parc, les sentiers pédestres, les attraits touristiques de la région sont adaptés et imprimés. En 2018, le PNHS a continué à mettre en œuvre sa nouvelle charte graphique et. entre autres. les nouveaux panneaux d'information « Top 10 des attractions au Parc Naturel de la Haute-Sûre » ont été installés dans les cinq communes membres.

SITE INTERNET DU PNHS

Le site internet du Parc Naturel, mis en ligne en 2012, connaît un fort succès. Son plan reprend la division des thématiques selon le principe directeur du Parc et ses 7 champs d'actions. Le site comporte toutes les informations essentielles en quatre langues (DE, FR, NL, GB). Pour obtenir un visuel plus clair, le Parc Naturel travaille avec une entreprise spécia-

lisée sur un nouveau site internet avec une structure réarrangée. Le visuel sera appuyé sur ceux des deux autres parcs naturels pour signaler vers l'extérieur leur affinité. La mise en ligne est programmée pour 2019.

SITE AGENDA.NATURPARK.LU

Ensemble avec les parcs naturels de l'Our et du Mëllerdall, le Parc naturel de la Haute-Sûre alimente depuis 2015, le site internet commun agenda.naturpark. lu, qui reprend les événements des trois parcs.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU PNHS AUX NOUVEAUX CONSEILS COMMUNAUX

À la suite des élections communales du 17 octobre 2017 et afin de favoriser la collaboration entre les communes membres et le Parc Naturel, les différents services de l'administration du parc se sont rendus auprès des cinq conseils communaux afin de souligner les avantages et synergies d'une affiliation au Parc Naturel de la Haute-Sûre. D'une part, le rôle général d'un parc naturel a été présenté et, d'autre part, les différentes activités et projets réalisés dans les différentes communes ont été spécifiés. Les feedbacks et les questions de la part des communes contribuent à une coopération constructive.

CONCOURS D'IDÉES « ÄRE PROJET (M)AM NATURPARK »

Les parcs naturels de la Haute-Sûre, de l'Our et du Mëllerdall ont édité. en collaboration avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Aménagement du Territoire, pour la 1^{ière} fois, le concours d'idées « Äre Projet (m) am Naturpark! ». 45 projets ont été remis, dont 6 projets ont été choisis pour des prix entre 6.000 € et 2.000 €. Avec chaque gagnant, une convention déterminant l'utilisation de l'argent a été libellée. Les 3 premiers lauréats étaient : une ferme qui met en œuvre un projet d'agriculture solidaire, une association mettant en œuvre un « makerspace » et une épicerie locale qui construit un jardin d'herbes aromatiques et



médicinales sur le toit de l'épicerie. Trois prix d'encouragement ont été remis à deux jardins communautaires et un projet ayant pour but de vendre des jardinières comprenant des plantes pour les pollinisateurs.

FOIRES ET MARCHÉS

En 2018 le PNHS a été présent à de nombreux événements et marchés, à savoir : « The Food Summit » à Luxembourg-ville (06/02/2018), « Lët'z go Local » à Ettelbruck (24 et 25/03/2018), « Qualittéitswanderrégioun Éislek » à Parc Housen (25/04/2018), « Vintage » à Heiderscheid (28 et 29/04/2018), « Marionette Festival » à Tadler (19-21/05/2018), « Schoulfest » à Harlange (07/07/2018), « Heischter Maart » à Heiderscheid (29/07/2018), « Grousst Naturparkfest » à Hosingen (05/08/2018), marché de produits régionaux « Lëtzebuerger Produkter » à Medernach (01 et 02/09/2018), « Alles ronderëm d'Schoof » à Beringen (02/09/2018), « Maart a Musik » à Wiltz (07/09/2018), « Schofsfest » au Cornelyshaff à Heinerscheid (16/09/2018), « Lët'z go Local » à Luxembourg-ville (2930/09/2018), « Marché de la Région » à Bertrange au Cactus Belle Etoile (27/09 - 06/10/2018), « Chrëschtmaart » à Ettelbrück (15-16/12/2018), « Stijlmarkt » - Halle Victor Hugo à Luxembourg (15-16/12/2018).

PROMOTION ET PUBLICITÉ

Depuis 2000, le magazine « Eisen Naturpark » paraissait de manière périodique dans le but d'informer les lecteurs sur les projets du Parc Naturel, de leur donner l'envie de visiter notre région et de créer une identité régionale. Depuis 2016, une collaboration avec le Parc naturel de l'Our a été initiée et en 2017, le magazine « Naturpark² » a encore évolué et pris le nouveau format « Naturpark³ » en associant également le Parc naturel Mëllerdall, démontrant ainsi la collaboration intense des 3 parcs naturels luxembourgeois. Ce document est distribué deux fois par année à tous les ménages des trois parcs naturels et à divers points d'informations, et sert à informer la population régionale sur les objectifs et activités du Parc Naturel. Le Parc Naturel entretient divers automates de distribution de matériel

promotionnel, notamment au Knauf Center à Pommerloch et alimente les hôtels, campings et restaurants en dépliants concernant la région e.a. via le « Broschürebus » de l'ORTAL. Le Parc Naturel a donné un appui en nature ou financier à diverses manifestations et publie également régulièrement des articles d'actualité dans les journaux communaux des communes membres (« Gemengebued »). De plus, le Parc Naturel informe régulièrement sur ses activités via facebook et en publiant ses activités sur divers plateformes (par ex. landakademie.lu. events.lu). En vue de la promotion de la région, le PNHS a fait réaliser des carafes et des verres d'eau avec les logos du Parc Naturel et de l'Éislek Les carafes et les verres sont utilisés lors de réunions et collogues; une bonne partie est également mise à disposition des communes-membres du PNHS pour utilisation dans leurs salles de réunion. Des sets « carafe + verres » seront également mis en vente à la Maison du Parc.



Remise des prix aux lauréats du concours d'idées « Äre Projet (m) am Naturpark! ».





- 1 Le PNHS à la fête « Itinérance aquatique » du PNVA à Nobressart (BE).
- 2 Do-it-yourself Festival à Wiltz.



COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU

PACTE CLIMAT

Depuis 6 ans, les communes du Parc Naturel s'impliquent activement dans le Pacte Climat dont le but est de réduire les émissions de CO₂. Ainsi nombreux projets communs ont été réalisés en 2018, notamment la conception d'un nouveau programme d'aides financières pour l'efficacité énergétique, dont la proposition était transmise aux conseils communaux en automne. Une campagne de communication a eu lieu avec deux infographies apparues dans le magazine « Naturpark³ » et trois infographies pour les journaux communaux. Le 19 avril une initiation à l'économie circulaire a été organisée pour les conseils communaux et les techniciens des communes. Concernant la sensibilisation du public, une conférence au sujet de l'obsolescence planifiée avec l'Autrichien Gunther Sackl a été assistée par une vingtaine de personnes le 15 septembre à Wiltz – soirée avant le Do-it-yourself Festival, pour lequel le Parc Naturel a apporté son soutien aux organisateurs et organisé une activité lors de la manifestation

CONSEIL EN ENERGIE-INFOPOINT MYENERGY

Depuis 2013, myenergy assure via l'« Infopoint Naturpark Öewersauer » le conseil de base à la Maison du Parc et, depuis 2016, également un service « à domicile ». Ainsi en 2018 au total 31 personnes ont profité de ce service personnalisé. De plus, myenergy sensibilise régulièrement par le biais de campagnes d'information et de sensibilisation (flyer, poster, etc.). En 2018, myenergy a par ailleurs mis en place deux activités de sensibilisation, e.a. une semaine d'action avec visites à domicile « Nohalteg Renovatioun an Neibau » (18-22/06/2018). Le groupe de suivi de l'« Infopoint Naturpark Öewersauer » – auguel est associée la commune de Goesdorf – s'est réuni deux fois

LAST MILE - INTERREG EUROPE

Dans le cadre du programme Interreg Europe, le Parc naturel de la Haute-Sûre participe au projet « Last Mile ». De 2016 à 2020, il travaillera à trouver des

solutions de transport flexibles, durables et financièrement réalisables pour le consommateur final, les habitants et les touristes dans l'Oesling. L'objectif du projet est de trouver des systèmes de transport flexibles à travers un échange entre six régions en Europe et en évaluant les besoins dans ces régions. Cette approche vise à promouvoir des systèmes de transport durables et à réduire le trafic individuel motorisé. En 2018, le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois et le groupe a visité deux exemples « Best Practice » dans la Grande Région. Le plan d'activité a été terminé et transmis aux autorités du programme Interreg Europe et au Ministère du Développement Durable et des Infrastructures. Des premières activités ont déjà eu lieu comme les semaines d'essai de vélos électriques à la maison du Parc. De plus au niveau de la collaboration internationale les tâches de communication sont dans les mains du Parc Naturel de la Haute-Sûre et des représentants ont participé au voyage d'études en Slovaquie.





Au sein des Ardennes luxembourgeoises, les tâches de l'Office régional du Tourisme des Ardennes luxembourgeoises (ORTAL) sont les suivantes : coordination des actions des acteurs touristiques dans la région, création de nouveaux produits touristiques, marketing de la région. Outre la collaboration étroite, le Parc naturel de la Haute-Sûre participe au financement de l'ORTAL avec un montant équivalant à 1,5 € / habitant.

LANDAKADEMIE

La « Landakademie » réunit l'offre en formations continues de toute la région. Financée au départ via le programme LEADER, cette plateforme est entretemps financée par les communes (1 \in / habitant). Pour les communes du Parc Naturel, cette participation est payée via le budget du Parc Naturel.

LEADER ÉISLEK

En novembre 2015, la réorganisation des régions LEADER au nord du pays a été ficelée par la signature d'une convention entre tous les membres, dont le Parc naturel de la Haute-Sûre. En 2018, le Parc Naturel a notamment participé à divers groupes de travail, dont celui de la « Qualitätswanderregion » et celui de la communication de l'« Éislek ». En automne 2018 a été lancé le projet LEADER « Valeurs des Parcs : Regionalität im Éislek erleben und genießen ».

RÉSEAU DES PARCS NATURELS

Le Parc naturel de la Haute-Sûre est membre du Réseau des Parcs Naturels de la Grande-Région et entretient, ensemble avec le Parc naturel de l'Our, de bonnes relations avec les Fédérations des parcs naturels des pays voisins. Chaque année, diverses excursions

Chaque année, diverses excursions communes des trois parcs naturels luxembourgeois ont lieu. Ainsi du 20 au 22/07/2018 une délégation des trois parcs naturels s'est inspirée de la « Biosphère Unesco Entlebuch » en Suisse. La

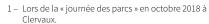
traditionnelle « journée des parcs » s'est tenue le 5 octobre au Parc naturel de l'Our.

GUICHET UNIQUE PME ET FORMATION POUR DIRIGEANTS PME

Le Parc Naturel a continué sa collaboration avec le Guichet Unique PME, guichet de conseil aux petites et moyennes entreprises. Le Guichet Unique œuvre dans l'intérêt des quatre syndicats Parc naturel de l'Our, Syndicat Wiltz-Winseler, SiCLER et Parc naturel de la Haute-Sûre.

LAND OF MEMORY -INTERREG VA GRANDE-RÉGION

Le but du projet Interreg « Land of memory » est de promouvoir le tourisme de mémoire. Ce projet ayant été accepté par la Commission européenne, il a commencé concrètement en 2017. Ensemble avec l'ORTAL, le PNHS valorise le patrimoine de la Bataille des Ardennes et plus particulièrement le site du « Schumanseck » et ses alentours. Le projet s'est développé sur la base du rapport d'étude sur un concept



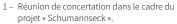
2 – Voyage d'étude des trois parcs naturels dans la réserve « Biosphère Unesco Entlebuch » (CH).











2 – Participation des élèves du Lycée du Nord à la commémoration annuelle au « Schumannseck » en décembre 2018.





stratégique, remis par le N.L.M. a.s.b.l. à la mi-décembre 2017. Ce document définit une offre touristique pour le « Schumannseck ». le Sentier du Souvenir et des vestiges (période concernée : décembre 1944 - janvier 1945) des alentours dans les communes membres du Parc naturel de la Haute-Sûre. Il a été présenté et discuté auprès de plusieurs parties prenantes: les nouveaux membres du Comité du PNHS, des représentants du Ministère de l'Economie (Direction Générale du Tourisme), des représentants de l'Administration de la Nature et des Forêts, de l'Administration des Ponts et Chaussées et du Centre National de la Recherche Archéologique. Ceux-ci ont ainsi bien saisi les enjeux du projet et soutiennent son développement. Des coopérations se sont également constituées sur les aspects pédagogiques, notamment avec le Zentrum fir politesch Bildung et le Lycée du Nord (commune de Wiltz). Ainsi, des élèves issus de plusieurs classes s'impliquent dans un projet innovateur de rénovation d'un site historique en y insufflant leurs visions de préservation de la mémoire collective des tragiques évènements de la Bataille des Ardennes dans la région. Après des visites au Musée National d'Histoire Militaire de Diekirch et au « Schumannseck », certains élèves ont préparé des interviews avec des témoins et on produit des photos et

une vidéo à l'intention de pairs ; d'autres ont participé à l'organisation de la commémoration annuelle du début de la bataille des Ardennes, qui a eu lieu le 16 décembre 2018. Cette expérimentation permettra à la population locale de tisser un lien avec le patrimoine, culturel et naturel, du « Schumannseck » ; et ainsi de participer à la vie de ce lieu de mémoire, à sa remise en valeur.

Afin de s'assurer un accompagnement expert en scénographie, un cahier des charges a été rédigé et par la suite un contrat a été conclu avec une équipe spécialisée. La mission a officiellement commencé avec une réunion de lancement rassemblant toutes les parties intéressées le 27 septembre 2018. L'interprétation du lieu se fera sous des angles thématiques variés : l'histoire de la Bataille des Ardennes, les raisons qui font du « Schumannseck » un lieu stratégique dans ce contexte, les conséguences du conflit sur la population et les militaires, son impact sur la forêt (la nature et l'environnement), ainsi que le lien entre ce passé et les questions d'actualité. Les parcours intègreront les contraintes liées à l'accueil de groupes scolaires, de grand public – touristes nature et de groupes autocaristes. Les travaux et aménagements prévus respecteront l'originalité et la dignité du site et trouveront les compromis nécessaires

entre accessibilité, sécurité et valorisation/ protection de l'environnement et de la nature. Ces idées ont été présentées dans un préprogramme d'interprétation remis en décembre 2018. La prise en compte des publics tient un rôle important dans ce document. Il a notamment été nourri par une étude réalisée auprès des jeunes du Lycée du Nord.

ITINÉRANCE AQUATIQUE - INTERREG VA GRANDE-RÉGION

Le projet Interreg « Itinérance aquatique », mis en œuvre ensemble avec 5 autres parcs naturels de France et de Belgique, a pour objectif la valorisation touristique et artistique des zones humides. Concernant les actions « communes » à mettre en œuvre. l'année 2018 été consacré entre autres au lancement d'un marché public en vue de la création d'un spectacle pour le jeune public autour de la valorisation des milieux humides de nos territoires et à la mise en œuvre d'un concours photos transfrontalier autour de la thématique des milieux humides. Dans le cadre du concours photo « A la découverte des milieux humides de la Grande Région » pas moins de 239 photos ont été réceptionnées. En décembre 2018, un jury transfrontalier a fait le choix des 80 clichés destinés à une exposition

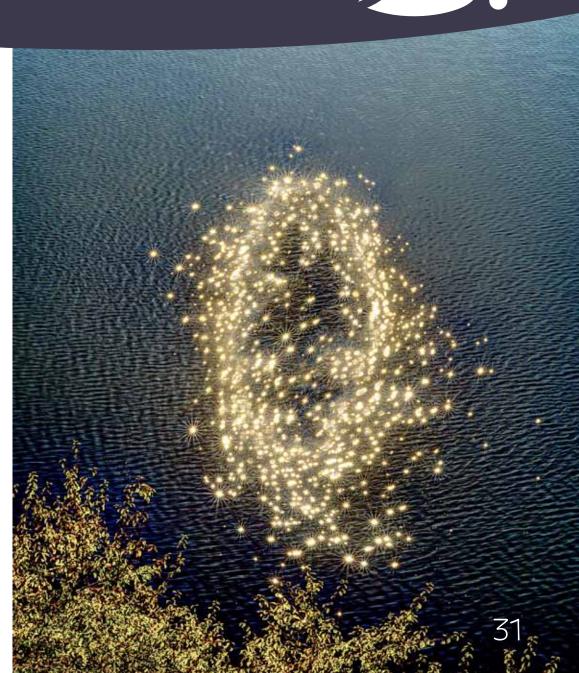


itinérante. Les 17 « prix » attribués par le jury ont été remis le 3 février 2019 à Esch-sur-Sûre. A noter également le séminaire transfrontalier autour du thème « Ecotourisme et culture en sites RAMSAR » en novembre 2018 à Metz (FR), où le PNHS a entre autres présenté les sites Ramsar du Grand-Duché. Par ailleurs le Parc Naturel a réalisé une série de 20 bâches photos « A la découverte des zones humides de la Haute-Sûre » (format 3m x 1m) sur base d'œuvres existantes [Première installation à la fête de l'eau du PNHS (18/03/2018)], présence e.a. aux fêtes du PNHSFA (BE) (21/07/2018) et PNRVN (FR) (25/08/2018). De plus le PNHS avait organisé un concert et un workshop de « Musique sur verres » - verrophone, jeu de verres, harmonica de verre, bayan - (17-18/03/2018), un atelier de création artistique multigénération « Feutrage d'animaux des zones humides » (06/04/2018) et un atelier « impression végétale » avec des plantes de milieux humides à la fête du PNVA (BE). Finalement, une conférencedébat intitulée « Algues bleues au Lac de la Haute-Sûre – un risque caché? » a été organisée le 04/10/2018, en coopération avec le Contrat de Rivière.

« NATURE'S LUXEMBOURG »

Du 13/10/2017 au 18/03/2018 l'exposition « Nature's Luxembourg », du photographe luxembourgeois Raymond Clement, a été présentée – la première fois dans son intégralité – dans la Galerie d'Art Contemporain « Am Tunnel » de la BCEE. « Nature's Luxembourg » est une exposition itinérante, composée de 250 magnifiques photos grand format d'une qualité exceptionnelle, qui emmène le visiteur au cœur des parcs naturels du Luxembourg.





ADMINISTRATION ET GESTION



L'équipe du Parc Naturel en 2018 (de g. à d.: Michel Schammel, Jean-Marie Reimen, Sjoukje Everad, Mélanie Petton, Frank Elsen, Christine Lutgen, Tessy Weiler, Martine Stoll, Frank Richarz, Anne Scheer, Helène Müller, Patrick Thommes, Leo Van Rijen, Anita Lanners, Yves Krippel).

ADMINISTRATION, GESTION ET DIVERS

Changements administratifs:

- Dotation annuelle: Suite aux changements législatifs concernant la composition du fonds de dotation communale, le PNHS s'est doté de nouveaux statuts en adaptant la contribution annuelle. Dorénavant cette dernière s'élèvera entre 2,5 et 3,5 % du total de la dotation financière revenant aux communes membres dans le cadre du Fonds de dotation globale des communes (FGDC).
- Convention Dater: Une refonte de la convention de 2001 entre le PNHS et l'Etat, concernant le cofinancement du personnel du PNHS et des avenants successifs, a permis d'alléger le texte existant et d'adapter la convention à la situation réelle. De plus, plusieurs postes supplémentaires ont été ajoutés pour les années à venir.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Draperie:
 - > réparation et entretien des machines du musée
 - > fabrication de couvertures et de produits en tissu « Duch vum Séi »

- > cardage de laine pour clients externes
- > développement de nouveaux produits
- > coopération avec « NGE a.s.b.l. » (BE) pour l'élaboration de la production de produits de laine régionale et développement d'une couverture en laine 100 % régionale
- Installation d'une borne de recharge pour deux voitures électriques sur le parking de la Maison du Parc
- Installation de range-vélos pour 8 vélos devant la Maison du Parc
- Mise en place d'une nouvelle caisse enregistreuse avec scanner pour le shop et le musée
- Préparation et entretien lors des événements (« Maart a Musik », « Waasserfest », etc., y compris entretien des bancs, tables et du matériel)
- Entretien du système informatique et téléphonique
- Entretien du parc automobile, des machines et du matériel
- Travaux de peinture et de menuiserie, nettoyage des fenêtres



- Service de nettoyage Draperie, salage, fauchage, taille des haies
- Supervision de la maison
- Recyclage et dépôt « Superdreckskëscht »

SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ

Les tâches suivantes ont été exécutées :

- Gestion et comptabilité (facturation, exécution du budget, mandats, calcul des salaires)
- Secrétariat (courrier, préparations des réunions du comité et du bureau, rapports et délibérations, titres de recettes, accueil téléphonique, etc.)
- Formations continues (Apsal, Gescom)

RÉCEPTION ET ACCUEIL

Accueil et information touristique à la Maison du Parc (& réservation téléphonique pour visites et bateau solaire). La Maison du Parc est ouverte tous les jours sauf le mercredi. Le service du week-end est garanti via des étudiants. Suite à la fermeture du bureau touristique d'Esch-sur-Sûre (en 2014), la

Maison du Parc a repris cette fonction et a élargi ses horaires d'ouverture durant la saison d'été (même si le Tourist-Info d'Esch-sur-Sûre fonctionne de nouveau en saison depuis l'été 2018).

LA MAISON DU PARC

L'équipe du Parc Naturel en 2018 :

- Direction, relations publiques, développement de projets: Christine Lutgen (en partie en congé parental)
- Secrétariat, comptabilité: Tessy Weiler (mi-temps)
- Tourisme, gestion de projets : Patrick Thommes (mi-temps)
- Environnement, éducation à l'environnement, station biologique:
 Yves Krippel (directeur adjoint),
 Patrick Thommes (mi-temps), Anne
 Scheer (mi-temps)
- Agriculture: Frank Elsen
- Service technique : Jean-Marie Reimen, Leo Van Rijen
- Réception : **Sjoukje Everad** (60 %)
- Contrat de Rivière : **Frank Richarz** (75 %) et **Anita Lanners**
- Last Mile (Interreg Europe): Anita Lanners

- Laku: Martine Stoll et Frank Richarz
- Land of memory (Interreg Grande Région): Mélanie Petton (mi-temps)

AINSI QUE:

- Responsable « Naturparkschoul héich 3 » commun aux trois Parcs :
 Michel Schammel
- Responsable « produits régionaux » commun aux trois Parcs : Trixie Pierson
- Responsable « Ecole du goût » commun aux trois Parcs : Stéphanie Krischel
- Conseils énergétiques : Christian Zepf (myenergy)
- Conseils aux PME : **Nathalie Muller** (Guichet Unique PME)
- Receveur: Gilbert Thull
- Assistante gestion de projets : Helène Müller
- Service de nettoyage : Néné Semedo, Michèle Bellaut
- Etudiants (réception, bateau solaire)
- 1 personne en OTI (mise au travail) au sein du service technique







Les chargé(e)s de mission travaillant pour les 3 parcs naturels Michel Schammel, Trixie Pierson, Stéphanie Krischel



Les membres du Bureau exécutif (de g. à d. : Thierry Kozlik, Charles Pauly, Liette Mathieu, Marco Schank).



Les membres du Comité : René Daubenfeld – Gaby Gaasch – Raymond Shinn – Françoise Bonert – Luis Soares – Henri Hansen.

ADMINISTRATION ET GESTION:

LE COMITÉ DU PARC NATUREL EN 2018

Le Comité se compose de cinq membres du secteur communal et de cinq représentants de ministères.

SON BUREAU EXÉCUTIF:

Charles Pauly – Président (Commune de Winseler)

Liette Mathieu – Vice-présidente (Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Département Aménagement du Territoire)

Marco Schank – Membre (Commune d'Esch-sur-Sûre),

Thierry Kozlik – Membre (Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Département de l'Environnement)

LES AUTRES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX :

René Daubenfeld – Membre (Commune de Boulaide)

Gaby Gaasch – Membre (Commune du Lac de la Haute-Sûre)

Raymond Shinn – Membre (Commune de Wiltz)

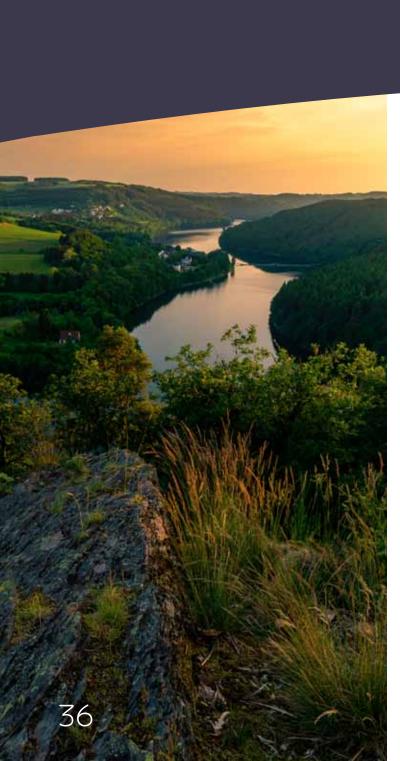
LES AUTRES REPRÉSENTANTS DES MINISTÈRES:

Françoise Bonert – Membre (Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs)

Luis Soares – Membre (Ministère de l'Economie, Direction générale du Tourisme)

Henri Hansen – Membre (Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Administration de la Gestion de l'Eau)





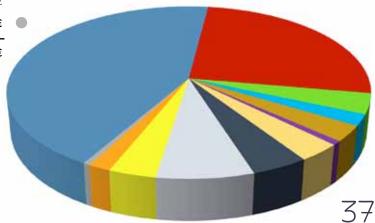
BUDGET

DU PARC NATUREL DE LA HAUTE-SÛRE POUR L'EXERCICE 2018

	epenses totales ecettes totales	1,949,858.00 € 2,102,249.00 €	
RI	ÉPARTITION DES RECETTES 2018		
1	Communes membres Boulaide, Esch-sur-Sûre, Lac de la Haute-Sû	ire, Wiltz , Winseler	918.260,00 €
2	Ministère du Développement durable et des Dép. Aménagement du Territoire	Frais de personnel Frais de fonctionnement Projets: Pacte Climat Promotion produits régionaux Concours d'idées Digitaler Naturparkführer Erlebnisheft	541.154,00 € 426.751,00 € 58.500,00 € 6.903,00 € 12.000,00 € 7.000,00 € 10.000,00 € 20.000,00 €
3	Ministère du Développement durable et des Dép. Environnement	i Infrastructures, Total Frais de personnel, de fonctionnement et projets de la Station biologique	80.012,00 € ○ 76.512,00 €
4	Ministère du Développement durable et des Dép. Eau	i Infrastructures, Total Frais de personnel, de fonctionnement et de projets du Contrat de Rivière	43.909,00 € • 43.909,00 €
5	Ministère de l'Agriculture	Total Frais de personnel de fonctionnement du conseil agricole	62.232,00 € 6 2.232,00 €
6	Ministère de la Culture	Total Frais de développement de la Draperie	15.675,00 € 15.675,00 €

	Direction générale Tourisme	Total Interreg LAND OF MEMORY	70.000,00 € 70.000,00 €
8	Union européenne	Total Last mile (projet interreg) Land of memory (feder)	91.736,00 € 58.691,00 € 33.045,00 €
9	Participation SEBES	Contrat de coopération	155.964,00 €
10	Maison du Parc et bateau solaire	Total Entrées Musée Draperie Vente Shop Draperie Tours Bateau solaire Ventes couvertures Duch et laine cardée	76.461,00 € 5.778,00 € 21.740,00 € 18.325,00 € 30.618,00 €
11	Administration et gestion	Total Remboursements Caisse Nationale de la Santé Workshops musée de la draperie Remboursement Adem - poste CAE	35.868,00 € 9.625,00 € 1.000,00 € 25.243,00 €
12	Communes non-membres du PNHS pour Co	ontrat de Rivière (Goesdorf, Rambrouch, Wahl)	10.978,00 €
	GRAND TOTAL DES RECETTES		2.102.249,00 €

7 Ministère de l'Economie,





PERSPECTIVES:

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2019

CHAMP D'ACTION 1:

PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

- Contrats biodiversité
- Mise en œuvre de plans d'action espèces et habitats
- Actions de plantation de haies et d'arbres
- Aménagements écologiques des espaces publiques
- · Action « Ee Gaart voller Liewen »
- etc.

CHAMP D'ACTION 2:

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- « Naturpark-Schoul héich 3 »
- Camionnette didactique « Naturpark-Entdecker-Mobil »
- Fiches de sensibilisation « Loscht op Natur »
- Promenades guidées « Een Dag an der Natur »
- « Dag vum Bam »
- etc

CHAMP D'ACTION 3:

TOURISME

- Bateau solaire
- Brochure « Le Parc Naturel pour les enfants »
- Signalétique autour du lac
- Rent a Bike Ardennes
- « Maart a Musik », en collaboration avec les associations locales
- etc.

CHAMP D'ACTION 4:

CULTURE

- Water Art Festival
- Développement du Musée textile réalisation de nouveaux produits en laine locale
- Nuit des Légendes
- Excursions et visites guidées
- etc.

CHAMP D'ACTION 5:

AGRICULTURE

- Conseil agricole
- Projet LAKU
- Accompagnement et promotion des produits régionaux
- Sensibilisation et formation continue
- etc.

CHAMP D'ACTION 6:

MARKETING RÉGIONAL

- Mise en ligne du nouveau site internet
- Actions « 20 Joer Naturpark »
- Participation à divers marchés et foires
- etc.

CHAMP D'ACTION 7:

COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU

- Assainissement énergétique des bâtiments de la Maison du Parc Naturel
- Participation au Pacte Climat en collaboration régionale
- Participation à la région « Leader Éislek »
- Mise en œuvre des projets Interreg « Last Mile », « Land of Memory » et « Itinérance aquatique »
- etc.

Crédits photos:

Mim Bloes

Raymond Clement

Nic Differding

Experikant

Pierre Koch

Guy Krier

Yves Krippel

Anita Lanners

Hillu Liebelt

Dominic Mark

Caroline Martin

Mélanie Petton

inclaine i ettori

Lynn Starflinger

Patrick Thommes

LAKU

Naturpark Öewersauer

Illustration « Indicateurs

d'action » :

Caroline Schuler (Ocean

Visuals)

Pour plus d'informations :

Maison du Parc 15, rue de Lultzhausen L-9650 Esch-sur-Sûre

Tél: 899331-1

www.naturpark-sure.lu





Naturpark Öenersauer 2018 NATURPARK DEWERSAUER AN Abtion



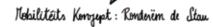


Eenheemerch Blummerciss · Som sammelen · Heckenaktioun



STAUSÉI







Fotosconcours · Waasseyfest · Sensibiliséienung



Bildung fir nohalteg Entwecklung Naturparkschoul · Entdeckerwesten



15 rue de Lultzhausen L-9650 Esch-sur-Sûre T +352 89 93 31-1 F +352 89 95 20

WWW.NATURPARK-SURE.LU







